

S.O.S. Institution...

Lors de l'Assemblée générale de l'ICEM en octobre dernier, nous avons réfléchi aux différentes actions menées pour aider les collègues débutants face à l'institution. Le secteur maternelle propose de constituer des fiches de « classeur visiteur » au regard des I.O. et du socle commun. Mehdi Drici nous fournit ces fiches, explicitant sa pratique.

Contact : mehdi-gepem@wanadoo.fr

L'expression libre est présente dans ma classe avant tout pour réveiller le désir de parler, partager. Il s'agit de mettre en place des lieux qui vont appeler à agir, exister et apparaître comme sujet (création d'un autre soi-même). Cependant, durant ces moments l'enfant va se créer de nouveaux besoins pour affiner sa pensée et développer ses moyens de communication. Le rôle de l'enseignant est alors très important à ce moment afin d'aider les enfants à trouver des réponses appropriées à leurs nouvelles demandes.

Voici donc la manière dont j'articule les temps d'expression libre et certains apprentissages langagiers dans ma classe :

- 1) il s'agit d'abord pour moi d'ouvrir un espace de liberté à l'expression individuelle et personnelle en laissant du temps et un lieu aux enfants pour s'exprimer et se réaliser ;
- 2) les enfants vont pouvoir expérimenter leur pensée et leur parole (orale ou écrite) dans ce nouvel espace à leur rythme, en toute tranquillité et sans jugement ;
- 3) l'envie d'exprimer certaines idées, certains sentiments... et surtout la volonté de communiquer en se faisant bien comprendre vont créer

de nouveaux besoins. En effet pour exprimer leur pensée, les enfants vont avoir besoin de développer et d'affiner leurs connaissances déjà en place (vocabulaire, connaissances notionnelles...) et d'accéder aux « outils » de la langue (syntaxe, grammaire...) afin de faire correspondre au mieux leur propos (écrits ou parlés) avec leur pensée ;

- 4) le travail plus formel sur la langue va alors pouvoir prendre sens pour l'enfant et permettre d'enrichir les nouveaux textes libres et les échan-

ges durant les temps de parole puisqu'il va répondre à ses nouveaux besoins. Nous ne sommes pas alors dans une logique où c'est l'enseignant qui place les apprentissages langagiers comme une contrainte totalement externe à l'enfant (« il faut bien écrire, c'est important... ») mais dans une démarche où c'est l'enfant qui va demander à accéder aux règles et aux richesses de la langue pour aller plus loin et affiner sa pensée et donc enrichir ses textes et/ou communiquer plus facilement avec les autres.

Tout notre travail est d'aider les enfants à faire le lien entre les besoins qui leur sont apparus dans des activités motivantes (textes libres, quoi de neuf ?) et les connaissances formelles, les outils de la langue que l'enseignant peut apporter par des démarches variées. Ce « transfert » n'étant pas naturel ou automatique, il est important d'essayer de développer un travail individualisé et progressif. Chaque temps de parole a un contenu et une organisation qui lui est propre. Ce sont alors autant de portes d'entrée vers le langage et l'expression auxquelles les enfants peuvent s'essayer à leur propre rythme et selon leurs besoins.

Règles communes aux différents temps de parole dans la classe :

- ☞ Nous respectons les autres personnes : nous parlons avec respect et politesse.
- ☞ Nous parlons en notre nom en disant « je.. » pour donner notre avis.
- ☞ Nous parlons directement à la personne à qui nous nous adressons si elle est présente.
- ☞ Nous parlons assez fort et nous articulons pour nous faire comprendre.
- ☞ Nous levons la main pour nous exprimer.
- ☞ Nous écoutons jusqu'au bout les paroles des autres : nous ne pas levons la main si quelqu'un est en train de parler.
- ☞ Nous prenons le temps d'écouter attentivement les autres et de réfléchir avant de répondre.

I.O. 2002
Le langage

Le langage au cœur des apprentissages

(extrait des I.O. de 2002)

1 - Permettre à chaque enfant de participer aux échanges verbaux de la classe et inscrire les activités de langage dans de véritables situations de communication

(...) La pédagogie du langage repose donc d'abord sur **le rétablissement puis le maintien de la communication entre chaque enfant et les adultes de l'école d'une part, entre chaque enfant et tous les autres d'autre part.** (...) Le domaine d'activités "Vivre ensemble" contribue au développement progressif d'une communication efficace dans la classe et dans l'école (...)

2 - Accompagner le jeune enfant dans son premier apprentissage du langage : langage en situation

Pour les plus jeunes (deux et trois ans), il s'agit, pour l'essentiel, de faciliter l'acquisition des usages les plus immédiats du langage : comprendre les énoncés qu'on leur adresse pourvu qu'ils soient "en situation", c'est-à-dire directement articulés avec l'action ou l'événement en cours ; se faire comprendre dans les mêmes conditions.

2.1 Créer pour chaque enfant le plus grand nombre possible de situations d'échange verbal

L'essentiel de cette acquisition passe par la participation de chaque enfant à de nombreux échanges linguistiques avant un sens pour lui et le concernant directement. La pédagogie du langage, pour les plus jeunes, relève donc d'abord d'une organisation de la classe qui permette à chaque enfant d'être sollicité personnellement à de nombreuses reprises dans la journée.

2.2 Inscrire les activités de langage dans l'expérience (verbaliser les actions) et multiplier les interactions

Pour que ces échanges aient une signification, il est nécessaire qu'ils soient très fortement ancrés dans le vécu d'une situation dont l'enfant est l'un des protagonistes. (...) L'utilisation d'une marionnette ou d'une marotte peut permettre de créer des moments de dialogue qui engagent les plus timides à parler.

Le conseil

Rôle spécifique : Il ouvre un temps de parole, d'analyse, d'écoute et de décision collective :

il permet de voir ce qui se passe dans la classe, d'analyser et de régler certains conflits, de chercher ensemble des solutions aux défauts d'organisation ;

il est aussi un bon outil de régulation pour les projets coopératifs de la classe :

lancer et organiser un projet ;

réguler l'avancée des projets et les relations dans le groupe ;

évaluer les réalisations ;

le conseil a aussi une visée citoyenne (initiation au fonctionnement d'un système démocratique).

Cadre de référence : périodicité : 1 fois par semaine /

durée : 15 à 30 minutes / **règles spécifiques :** voir organisation.

Organisation : Le conseil est dirigé au début de l'année par l'enseignant puis par un enfant sur des périodes de 6 à 8 semaines.

Le président : ouvre et ferme le conseil (je déclare ouvert/fermé le conseil des GS du ...) / donne l'ordre du jour et distribue la parole / favorise le dialogue et rappelle les règles si besoin est / fait respecter les règles liées aux temps de parole (il peut exclure un élève du conseil après un premier avertissement)

Un enfant est désigné « maître du temps » : il est responsable de l'avancée du conseil et du respect des horaires.

Contenu : Mise en place et suivi d'un ordre du jour : les questions / les critiques et les félicitations/remerciements/plaisirs ressentis / les projets de la classe : propositions (+ discussions et votes si nécessaire) et bilan des actions en cours ou déjà menées.

Le « Quoi de neuf ? » La réunion

Rôle spécifique :

Il s'agit d'une parole individuelle réglée dans le temps où chacun peut s'exprimer librement. Ce sont des temps où on apprend à s'exprimer, à se faire entendre dans un groupe et à échanger avec les autres. Les élèves s'y expriment librement (ce qu'ils ont vécu, sur un fait d'actualité...) à l'intérieur du cadre de référence (respect d'autrui...).

Le « quoi de neuf ? » est un moment privilégié qui va appeler à agir, à exister et à apparaître comme sujet. L'inscription du nom par l'élève est donc ici importante, c'est une marque différentielle. En effet, ce temps permet à la fois de : mettre son nom / être appelé(e) / appeler l'autre.

Les réunions sont des temps de discussion moins formels, elles servent particulièrement d'une part à la mise en commun suite aux temps d'activités des enfants et d'autre part à la régulation quotidienne de la vie dans la classe. Les enfants peuvent aussi y présenter leur cahier-mémoire (ou cahier de vie) et les aventures de Lapinou (marionnettes que les enfants peuvent emmener à la maison) qu'ils auraient préparés chez eux.

Ces deux temps peuvent aussi permettre de donner davantage de sens aux apprentissages : en effet, de ce moment, l'enseignant et les enfants peuvent décider de prolonger en classe une interrogation apparue dans une des discussions.

Cadre de référence :

Périodicité : chaque après-midi (quoi de neuf ?) et plusieurs fois par jour pour les réunions

Durée : 5 à 15 minutes (un enfant est responsable du respect du temps fixé à l'avance selon les demandes)

règles spécifiques pour le quoi de neuf ? :

il est nécessaire de s'inscrire au préalable ;

pour parler, il faut avoir le bâton de parole (c'est l'enfant qui lance un sujet qui distribue ensuite le bâton de parole) ;

la confidentialité : ce qui est dit durant ce temps ne doit pas sortir de la classe.

Organisation :

Les enfants s'inscrivent au tableau individuellement (pour le quoi de neuf ?) ou en levant la main auprès de l'animateur (pour les réunions). Ils prennent alors la parole les uns après les autres.

Contenu :

Chacun peut s'exprimer à propos d'un événement ou d'une situation vécus à l'école, dans le quartier, la cité, la famille... ou bien d'un objet que l'enfant amène.

I.O. 2002 Communiquer

Se faire comprendre et échanger avec les autres

Au cycle I :

1 - COMPÉTENCES DE COMMUNICATION

- répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre dès la fin de la première année de scolarité

2 - COMPÉTENCES CONCERNANT LE LANGAGE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION (LANGAGE EN SITUATION)

- prendre l'initiative d'un échange et le conduire au-delà de la première réponse
- participer à un échange collectif en acceptant d'écouter autrui, en attendant son tour de parole et en restant dans le propos de l'échange

Au cycle II :

1 - MAÎTRISE DU LANGAGE ORAL

1.1 Communiquer

- écouter autrui, demander des explications et accepter les orientations de la discussion induites par l'enseignant
- exposer son point de vue et ses réactions dans un dialogue ou un débat en restant dans les propos de l'échange

I.O. 2002 Raconter

Rapporter un événement

Au cycle I :

2 - COMPÉTENCES CONCERNANT LE LANGAGE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION (LANGAGE EN SITUATION)

- dire ce que l'on fait ou ce que fait un camarade (dans une activité, un atelier...)

3 - COMPÉTENCES CONCERNANT LE LANGAGE D'ÉVOCATION

- rappeler en se faisant comprendre un événement qui a été vécu collectivement (sortie, activité scolaire, incident...)

Au cycle II :

1 - MAÎTRISE DU LANGAGE ORAL

1.2 Maîtrise du langage de l'évocation

- rapporter un événement, un récit, une information, une observation en se faisant clairement comprendre

Dans le prochain numéro, la suite des lieux de parole au regard du socle commun...

Sos institution...

Nous poursuivons la déclinaison de nos pratiques au regard des textes officiels pour permettre aux débutants (et autres...) de défendre nos pratiques pédagogiques. Mehdi Drici poursuit la « visite » de sa classe par quelques lieux de parole et structures d'expression au regard du socle commun.

(les repères des I.O. du N°32 sont valables pour ce N° et réciproquement : nous n'avons pas pu « tout caser » dans un seul numéro !)

Contact : mehdi-gepem@wanadoo.fr

Les ateliers de « philosophie »

Rôle spécifique :

Par une pratique de la réflexion sur des thèmes philosophiques en groupe (et non une pratique philosophique qui ne serait pas à la portée des enfants de cet âge), l'enfant apprend à comprendre sa propre personne.

Il prend confiance en lui et s'affirme.

Il est reconnu comme « **sujet parlant** » ayant le droit de communiquer. Il peut se décentrer de lui-même et acquiert une ouverture d'esprit face à l'autre.

Il peut aller à la rencontre d'autrui qui devient un partenaire valable et indispensable dans l'échange.

Ces ateliers ont aussi d'autres objectifs pour les enfants :

⇒ **avoir une expérience de l'oral intense** : cet atelier permet en effet de développer un langage de réflexion et de raisonnement qui est nécessaire à tout être vivant dans une société

⇒ **développer sa propre réflexion** sur des thèmes philosophiques comme le bonheur, le malheur, le regard des autres, la sanction...

⇒ **affirmer**

S'exprimer à l'oral

Maîtrise de la langue

La langue française est l'outil premier de l'égalité des chances, de la liberté du citoyen et de la civilité : elle permet de **communiquer à l'oral (...)** dans diverses situations ; elle permet de **comprendre et d'exprimer ses droits et ses devoirs**.

Il s'agit de savoir :

- **prendre la parole en public** ;
- **prendre part à un dialogue, un débat** : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point

de vue :

- **rendre compte d'un travail individuel ou collectif** (exposés, expériences, démonstrations...)

(...)

L'intérêt pour la langue comme instrument de pensée et d'insertion développe :

- la volonté de **justesse dans l'expression (...)** orale, du goût pour l'enrichissement du vocabulaire (...)
- l'**ouverture à la communication, au dialogue, au débat**.

ses choix et ses goûts, les expliquer et les partager ;

⇒ **écouter et questionner** les autres ;

⇒ **raconter, expliquer, argumenter et justifier**.

Organisation :

périodicité : 1 à 2 fois par mois
durée : 10 minutes de débat + 10 minutes de réécoute

Lancement de l'atelier :

☞ Le sujet est écrit au tableau à l'initiative du maître : qu'est-ce que le bonheur ? qu'est-ce l'amitié ? qu'est-ce qu'apprendre ? Qu'est-ce qu'avoir peur ? (les élèves peuvent cependant proposer des thèmes de discussion à la classe en conseil).

☞ Pour lancer le débat, l'enseignant peut aussi **accompagner le thème écrit** au tableau **par la lecture d'un texte** (extrait d'un album, un poème, un article de journal...) ou **de la présentation d'un document** (peinture, affiche, extrait d'un document vidéo...) en rapport avec le sujet de discussion du jour (ce document aura pu faire l'objet d'un travail de lecture préalable et de questionnement quelques jours avant selon son niveau de compréhension).

Questionner Réfléchir Débattre

La vie en société se fonde sur :

- le respect de soi ;
- le respect des autres (civilité, tolérance, refus des préjugés et des stéréotypes) ;
- le respect de l'autre sexe ;
- le respect de la vie privée ;
- la volonté de résoudre pacifiquement les conflits ;
- la conscience que nul ne peut exister sans autrui ;
- conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité ;
- sens de la responsabilité par rapport aux autres ;
- nécessité de la solidarité : prise en compte des besoins des personnes en difficulté (physiquement, économiquement), en

Attitudes et compétences à développer chez les élèves dans le cadre des compétences sociales et civiques

France et ailleurs dans le monde. (...)

Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose :

- savoir évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours, d'un récit, d'un reportage ;
- savoir distinguer un argument rationnel d'un argument d'autorité ;
- apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance ;
- savoir distinguer virtuel et réel ;
- être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société ;
- savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, la nuancer (par la prise de conscience de la part d'affectivité, de l'influence de préjugés, de stéréotypes).

Le « débat philosophique »

Les élèves sont amenés à s'exprimer autour du thème choisi à partir du cadre suivant (énoncé durant les premiers ateliers et rappelés régulièrement) :

☞ vous allez faire de la philosophie, c'est à dire : vous allez apprendre à réfléchir sur des questions importantes pour tout le monde.

☞ Il n'y a pas une bonne réponse mais toutes sortes de réponses sont possibles pour ces questions.

☞ Vous allez apprendre à réfléchir, c'est à dire que vous allez prendre le temps de penser dans votre tête, tout en écoutant les autres.

☞ Vous pouvez penser tout seul, mais parfois les idées des autres peuvent nous aider.

☞ Vous dites votre idée quand vous êtes prêts à la dire.

☞ Vous n'êtes pas pressés.

☞ Tout le monde n'est pas obligé de prendre la parole dans la même séance.

☞ Vous pouvez aussi réfléchir sans parler.

Cependant si le débat n'est pas terminé et demande à se poursuivre, l'enseignant rassemble les points de vue et re-précise les positions de chacun afin de reprendre la fois suivante.

L'enseignant n'intervient que **pour rappeler ce cadre**, faire respecter les règles et pour recentrer le débat si nécessaire à travers les questions :- qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce que ce n'est pas ? à quoi ça sert ? et si ça n'existait pas ? est-ce utile ?
Il ne prend pas position : en effet, l'objectif premier de l'atelier étant de faire vivre aux enfants l'expérience de leur capacité à produire de la pensée issue de leur propre source.

Réécoute du débat :

Les enfants écoutent à nouveau avec l'enseignant l'ensemble des échanges qui auront été enregistrés sur cassette (la cassette restera ensuite à disposition dans le coin écoute).

Sos institution...

Vivre ensemble

Les compétences sociales et civiques

Il s'agit de mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence.

Vivre en société

Dès l'école maternelle, l'objectif est de préparer les élèves à bien vivre ensemble par l'appropriation progressive des règles de la vie collective.

Les élèves doivent en outre :

- connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages dont le respect s'impose ;

- savoir ce qui est interdit et ce qui est permis (...)

Chaque élève doit être capable :

- (...) de communiquer et de travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un

consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe ;

- d'évaluer les conséquences de ses actes : savoir reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions, pouvoir s'affirmer de manière constructive (...)

- Se préparer à sa vie de citoyen

L'objectif est de favoriser la compréhension des institutions d'une démocratie vivante par l'acquisition des principes et des principales règles qui fondent la République.

Il est aussi de permettre aux élèves de devenir des acteurs responsables de notre démocratie.

Au terme de son parcours civique scolaire, l'élève doit avoir conscience de la valeur de la loi et de la valeur de l'engagement.

Ce qui implique :

- la conscience de ses droits et devoirs ;

- l'intérêt pour la vie publique et les grands enjeux de société ;

- la conscience de l'importance du vote et de la prise de décision démocratique ;

- la volonté de participer à des activités civiques.

Le bilan de la journée

Rôle spécifique :

C'est un moment qui permet aux enfants de quitter l'école en ayant pu faire un bilan de la journée et en ayant selon les cas pu se vider d'éventuelles tensions en pouvant les exprimer symboliquement (par le nuage) et éventuellement oralement.

Organisation :

Chaque soir, les enfants font un bilan rapide de la journée : un enfant ou l'enseignant rappelle les grands moments de la journée et invite les enfants à se rappeler des activités faites dans la journée.

Les enfants lèvent ensuite la main et proposent :

☞ Un soleil (la main est ouverte et les doigts écartés) : la journée s'est bien passée ;

☞ Un nuage (la main est fermée) : la journée s'est mal passée.

Certains enfants sont invités à expliquer leur choix : un problème révélé par un nuage peut être renvoyé au conseil pour y être résolu.

Le catalogue des arts plastiques

Ce catalogue joue un rôle de mémoire par rapport au travail fait dans le domaine de la création plastique en classe.

Dans ce catalogue, à la disposition des enfants, on trouve : des morceaux des travaux que les enfants sont amenés à

choisir régulièrement à partir d'un cache (carton évidé) et qu'ils font en création en tant que mémoire collective (ils peuvent aussi le mettre en tant que mémoire individuelle dans leur cahier mémoire

⇒ en même temps, ils sont invités par l'enseignant à y apposer un écrit (comment ai-je fait ? pourquoi ai-je choisi ce morceau ?) ;

⇒ des informations sur les artistes et les reproductions de certaines œuvres découvertes en classe ;

⇒ des renseignements sur différents outils et procédés (fiches techniques construites par les enfants).

Les ateliers de création

Les enfants sont amenés régulièrement à pouvoir s'exprimer et réinvestir leur savoir-faire à travers des ateliers de création dans des domaines variés : **expression corporelle, arts plastiques, musique.**

Rôle spécifique :

Les ateliers de création sont de véritables moyens d'expression authentique pour les enfants. Ils permettent aux enfants de pouvoir s'exprimer de manière plus personnalisée.

Avant, pendant et après, ils peuvent aussi servir de point de rencontre avec les œuvres et les démarches de certains artistes.

Pour les réaliser, les enfants doivent réinvestir, adapter et agencer différentes techniques, procédés et connaissances des matériaux acquis ou découverts auparavant.

Ils permettent de responsabiliser les enfants par rapport au matériel : c'est à eux en effet de préparer, partager avec les autres et ranger le matériel dont ils ont besoin.

Ils poussent aussi les enfants dans une voie expérimentale : en effet, les enfants passent par des phases de recherche par tâtonnement et d'expérimentation de nouvelles techniques ou de nouveaux matériaux pour résoudre les problèmes qu'ils rencontrent et pour arriver à la fin de leur projet.

Les créations sont aussi souvent liées au reste de la vie de la classe et aux autres apprentissages (travail sur des albums ou des documentaires spécifiques, découverte d'une notion en mathématique...) et permettent ainsi de créer des liens.

Ils favorisent aussi grandement les échanges et la coopération : dans la classe : les échanges réguliers entre les élèves font partie intégrante du processus de la réalisation de ces créations ;

mais aussi vers l'extérieur de la classe (les parents, autres classes de l'école, les correspondants...), les créations font en effet souvent l'objet d'une grande curiosité des autres et peuvent entraîner des échanges très riches. Enfin, de part le goût très prononcé qu'ont les enfants à créer, ces ateliers ne peuvent que favoriser le bien être et le plaisir de faire et d'être là indispensables dans la classe.

Organisation :

Les enfants disposent de différents moments variés dans la journée pour travailler sur leurs créations.

Les enfants peuvent utiliser différents matériaux de récupération présents dans la classe :

boîtes en carton variées, catalogue de papier peint, rouleaux en carton, tissus...

Les créations peuvent être amenées parfois avec un nombre variable de consignes :

⇒ un thème ;

⇒ une (ou des) technique(s) ;

⇒ des matériaux ou des supports.

Mener des projets

L'esprit d'initiatives

Il faut que l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs (...)

Il s'agit d'apprendre à passer des idées aux actes, ce qui suppose savoir :

- définir une démarche adaptée au projet (...)

- prendre des décisions (...)

- prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe ;

- déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités.

L'envie de prendre des initiatives, d'anticiper, d'être indépendant et inventif dans la vie privée, dans la vie publique et plus tard au travail, constitue une attitude essentielle.

SOS institution...

Troisième volet de notre saga destinée à aider tous ceux qui souhaitent apporter une réponse institutionnelle aux questionnements autour de nos pratiques. Mehdi Drici poursuit la visite de sa classe de moyens/grands que nous commençons à bien connaître !

Tout l'enjeu réside ici dans le fait d'accepter les différences de chacun, de les utiliser comme outils pour les apprentissages et donc de proposer aux enfants des parcours diversifiés par rapport aux apprentissages. Les outils ci-dessous sont davantage à considérer comme une palette d'outils. En effet, je ne les utilise pas tous chaque année de façon exhaustive mais plutôt selon la configuration de la classe, les projets et les besoins des enfants.

Contact : mehdi-gepem@wanadoo.fr

Le temps de « travail individualisé »

Rôle spécifique

C'est un temps où les enfants travaillent, en autonomie ou avec l'enseignant, individuellement ou par petits groupes, sur des activités différentes : entraînement, réinvestissement, recherche et/ou manipulation libre, écoute, création, jeu... Ce temps a pour but de responsabiliser les enfants par rapport à leur travail en les laissant s'organiser, s'approprier par eux-mêmes certains apprentissages et en laissant du temps à l'observation, au tâtonnement mais aussi à la rêverie.

Organisation :

Les enfants s'inscrivent librement avec l'étiquette de leur prénom au tableau dans l'atelier de leur choix (les ateliers sont présentés par des étiquettes collées au tableau) :

☞ **les fichiers auto-correctifs** (coloriages magiques écriture et lecture, les fichiers PEMF lecture et numération niveau 1, les logico de chez Nathan : maths et lecture) - les résultats sont pointés dans le cahier de TI (voir plus bas) ;

☞ **jeux de construction** (kaplas et autres jeux en bois) et **d'assemblage** : libre ou avec modèle pris dans le cahier de TI ;

☞ **modelage** : libre ou avec modèle pris dans le cahier de TI ;

☞ **observation des animaux de la classe** : les enfants peuvent préparer une fiche "j'ai observé..." à présenter à la tribune ensuite aux autres et à mettre dans leur cahier s'ils le souhaitent ;

☞ **création** (peinture, découpage, collage...) et **bricolage**

☞ **jeux de société** et **dînette**

☞ **coin lecture** et **coin écoute** - les enfants peuvent préparer une fiche "j'ai écouté..." à présenter à la tribune ensuite aux autres et à mettre dans leur cahier s'ils le souhaitent ;

☞ **dessin libre**

☞ **création graphique** et **création mathématiques**

☞ **marionnettes**

(Tous ces ateliers sont amenés très progressivement au début de l'année et ne sont pas tous forcément ouverts selon les périodes)

- à 9h00, nous faisons une réunion pour aider les enfants à s'organiser : lecture du calendrier (voir s'il y a des choses de prévues...), puis on voit en s'aidant d'un affichage : 1) qui a besoin de quelqu'un pour apprendre quelque chose ? (puis recherche des personnes

ressources) - 2) qui veut apprendre à quelqu'un à faire quelque chose (puis recherche des personnes intéressées) - 3) quels sont les besoins de matériel et autre ? ;

- à 10h00 les enfants peuvent ensuite rendre compte de ce qu'ils ont fait et/ou découvert devant le reste de la classe durant la tribune.

Place et rôle du maître :

L'enseignant reste très attentif à ce qui se fait durant ces temps de travail individualisé pour le cas échéant :

☞ accompagner si nécessaire une recherche ou mettre à disposition du matériel spécifique si besoin ;

☞ aider à construire un apprentissage sous-jacent à telle recherche faite par un enfant ;

☞ aider et favoriser les échanges et les mises en commun...

Certaines semaines l'enseignant reste complètement à la disposition des enfants pour accompagner le travail ou les projets individuels menés durant ces ateliers. D'autres semaines, le maître organise en parallèle des ateliers dirigés (découverte d'un album, jeux mathématiques pour découvrir ou renforcer une notion...).



extrait du socle commun de connaissances et de compétences

D. n° 2006-830 du 11-7-2006, JO du 12-7-2006

Le socle commun établit la possibilité d'échanger, d'agir et de choisir en connaissance de cause, en développant la capacité de juger par soi-même.

L'autonomie est aussi une condition de la réussite scolaire, d'une bonne orientation et de l'adaptation aux évolutions de sa vie personnelle, professionnelle et sociale.

(...) Chaque élève doit (...) connaître les processus d'apprentissage, ses propres points forts et faiblesses.

Les principales capacités attendues d'un élève autonome sont les suivantes :

L'autonomie

tes : s'appuyer sur des méthodes de travail (organiser son temps et planifier son travail (...), exposer), être capable de raisonner avec logique et rigueur et donc savoir identifier un problème et mettre au point une démarche de résolution, rechercher l'information utile (...), savoir s'auto-évaluer, savoir choisir un parcours de formation, première étape de la formation tout au long de la vie, développer sa persévérance. La motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser sont des attitudes fondamentales. Chacun doit avoir la volonté de se prendre en charge personnellement, d'exploiter ses facultés intellectuelles et physiques.

Le suivi du travail et des progrès des enfants

Rôle spécifique :

Ces documents ont pour but de mettre l'enfant au centre de ses apprentissages conformément aux Instructions Officielles : en effet, c'est un outil qui sera principalement utilisé par les enfants. Ils suivront et pourront organiser plus facilement leurs apprentissages en remplissant ces documents eux-mêmes. C'est pour cela que le vocabulaire a été simplifié autant que possible et que les items correspondent le plus souvent possible à des activités identifiables facilement par les enfants.

Ils ont aussi pour rôle de mettre en avant ce que l'enfant réussit au cours de sa scolarité afin de le motiver davantage. La construction des apprentissages n'étant pas linéaire, ces documents pointent simplement ce qui a été réussi à un moment donné sans figer les apprentissages en terme de notes ou d'acquis/non acquis. Il s'agit de points de repères qui soulignent et balisent le parcours individuel de chaque élève l'aidant ainsi à construire lui-même selon ses propres besoins son projet de formation qui l'aidera au mieux à progresser.

De plus, ils permettent aux élèves de progresser à leur propre rythme, de les rendre plus autonomes et de favoriser des apprentissages correspondants davantage aux besoins précis et réels de chacun. En effet, chaque item des affiches de suivi des compétences peut se préparer de manière personnalisée durant les temps de travail individualisé.

Enfin, la mise en place de ce système se situe aussi dans une visée coopérative favorisant l'entraide et les relations entre les élèves au niveau des apprentissages au sein de la classe. En effet, lorsqu'un enfant a réussi une activité, il peut mettre à disposition son savoir-faire ou ses connaissances pour aider un autre camarade à réussir cette

compétence. Il y a alors un double intérêt pour les enfants au niveau de leurs apprentissages :

- d'une part les enfants peuvent trouver rapidement dans la classe des personnes ressources autres que l'enseignant pouvant les aider à dépasser parfois des difficultés ;

- d'autre part, le fait d'aider un camarade permet un renforcement de ses connaissances ou de ses savoir-faire chez l'élève qui va en aider un autre.



Organisation :

1) Le « cahier » de progrès : C'est un ensemble de documents individuels. On y trouve :

- a) **différentes vignettes représentant des compétences (sous forme de brevets) que les enfants peuvent acquérir** à l'école maternelle. Pour chaque fiche, les enfants seront amenés à se situer par rapport à :
 - leur niveau de réussite (exemple : jouer à la bataille à 2 avec des cartes allant jusqu'à 6 n'est pas la même chose que jouer à la bataille à 3 ou 4 avec des cartes allant jusqu'à 12) ;
 - leur parcours : qu'est-ce qu'ils ont appris ? (même si l'activité n'a pas été réussie) comment ont-ils appris et construit des connaissances ?

ces ? qu'est-ce qui bloque ? quels sont leurs besoins ?

- b) **des fiches récapitulatives d'activités** (exemple : liste des modelages, des puzzles, des fiches de lecture et de numération...) **permettant**

aux enfants de suivre leur travail dans différents ateliers en pointant ce qu'ils ont fait - attention, toutes ces activités ne sont pas obligatoires, c'est un outil utile pour certains et inutile pour d'autres.

Comment fonctionne ce cahier ?

Les activités réussies par les enfants y sont pointées par l'enfant avec le tampon dateur. Les enfants peuvent donc utiliser ce cahier pour savoir où ils en sont et pour choisir les activités correspondant à leur niveau éventuelle du maître dans les fichiers proposés. Au fur et à mesure de l'année, il accueille de nouveaux fichiers en fonction de l'avancée et des besoins des enfants.

- c) Les affiches de suivi des compétences :

Elles récapitulent dans plusieurs tableaux à double entrée affichés dans la classe les réussites ou le niveau de compétence (je sais compter jusqu'à...) des enfants par rapport à une série de compétences.

Comment fonctionnent ces affiches ?

A chaque fois que les enfants réussissent une compétence inscrite dans le tableau, celle-ci y est validée par une croix. Pour certaines compétences (compter jusqu'à...) : c'est le niveau de compétence qui est écrit au crayon à papier et qui est modifié lorsque les enfants acquièrent de nouvelles compétences.

Les enfants ont accès librement à ce tableau pour voir où ils en sont et si quelqu'un qui possède une compétence pourrait les aider ou leur apprendre à aller plus loin dans une compétence.

- d) des fiches de suivi de l'évolution des progrès par rapport à certaines compétences :

compter jusqu'à, lire certains mots...

Ce sont des fiches avec une même activité qui a été faite par les enfants à plusieurs moments dans l'année pour voir à nouveau de façon plus précise les progrès faits par chaque enfant.

Un livret personnel permettra à

l'élève, à sa famille et aux enseignants de suivre l'acquisition **progressive** des compétences. Afin de prendre en compte les **différents rythmes d'acquisition**, les écoles et les collèges organiseront un **accompagnement adapté** (...)

extrait du socle commun de connaissances et de compétences



... SOS institution

le plan de travail

Rôle spécifique :

le plan de travail a pour but de laisser les enfants s'organiser et travailler à leur rythme, de développer les prises d'initiatives et l'investissement personnel des enfants. Ils peuvent avancer ainsi dans leur travail de façon autonome sur des plages particulières (les temps de travail individualisé). Ce travail complète les autres apprentissages menés avec l'enseignant de façon plus cadrée autour de différents projets. Il permet enfin aux enfants d'avoir un outil pour rendre compte de leur travail.

Fonctionnement :

Il est donné chaque semaine aux enfants (ou pour une période de deux semaines). Selon la période de l'année, l'autonomie laissée aux enfants est plus ou moins grande dans la constitution de ce document. Il se compose d'une partie avec des ateliers obligatoires et d'une autre dans laquelle l'enfant peut pointer ce qu'il choisit librement.

Les échanges de savoirs

Rôle spécifique :

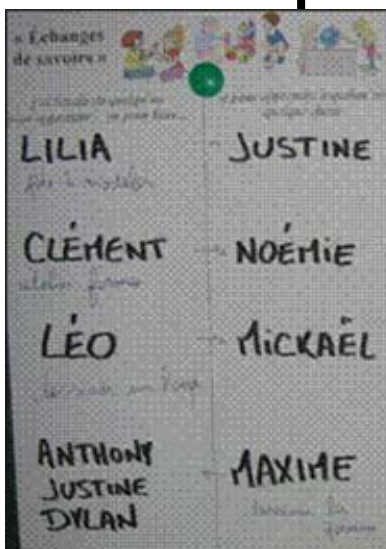
Les échanges des savoirs sont des temps qui favorisent la communication et la coopération entre les enfants. Ils sont bénéfiques aux enfants quelle que soit leur position dans le tutorat. Celui qui aide, se voit obligé de mieux construire sa pensée pour pouvoir l'expliquer. Celui qui est aidé, se voit proposer l'aide d'un autre enfant qui peut lui apporter une aide complémentaire à celle du maître avec souvent un langage qui lui est plus proche (cf. les recherches sur interactions sociocognitives entre paires). Le tutorat donne aussi souvent un caractère ludique à l'activité, ce qui motive davantage les enfants. Il renforce aussi l'estime de celui qui aide, d'où l'importance d'offrir cette place à tous les enfants, et non seulement à ceux qui sont le plus à l'aise dans le monde du langage.

Fonctionnement :

Le tutorat peut prendre des formes très différentes :

- il peut avoir lieu durant les temps de travail individualisé entre 2 enfants ou entre 1 enfant (tuteur) et un petit groupe d'enfants autour de l'apprentissage d'un jeu, de la réalisation d'une activité (fiche d'entraînement...) ou d'une tâche particulière (faire une couleur en peinture...) – la réunion permet de mettre en relation les différentes demandes et les propositions des enfants ;
- il peut aussi se faire vis-à-vis des enfants des autres classes.

Il me semble aussi important de permettre à chaque enfant d'être à un moment tuteur, c'est à dire celui qui apprend à quelqu'un d'autre quelque chose pour ne pas entretenir un système de soutien à un sens qui, nous le savons, peut finalement renforcer les inégalités. Tant sur le plan de l'estime de soi qu'au niveau de la construction des apprentissages, être celui qui explique à un moment donné est très important.



socle commun

Il s'agit avant et tout au long de la scolarité maternelle, d'assurer un accompagnement de l'enfant, qui respecte son identité, son rythme, ses besoins en lui donnant les conditions d'une scolarité heureuse et réussie. (I.O. de 2002 - B.O. hors série n° 1 du 14 février 2002)

socle commun

L'esprit d'initiative

Il faut que l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines artistiques, sportifs, patrimoniaux ou socio-économiques.

Quelle qu'en soit la nature, le projet-toujours validé par l'établissement scolaire valorise l'implication de l'élève.

Il s'agit d'apprendre à passer des idées aux actes, ce qui suppose savoir : définir une démarche adaptée au projet, trouver

et contacter des partenaires, consulter des personnes-ressources, prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence, prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe, déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités.

L'envie de prendre des initiatives, d'anticiper, d'être indépendant et inventif dans la vie privée, dans la vie publique et plus tard au travail, constitue une attitude essentielle. Elle implique :

- curiosité et créativité ;
- motivation et détermination dans la réalisation d'objectifs.